

Subir... OU AGIR !

L'été, autrefois période calme, comme endormie par la chaleur, est devenue celle durant laquelle, profitant de la moindre présence des salariés, le gouvernement assène ses coups les plus brutaux. Et nous le constatons cette année aussi, où, pour reprendre les termes d'un communiqué CGT, le Premier Ministre « annonce clairement qu'au nom de l'emploi et de la croissance, il faut ouvrir une nouvelle page (...), que la Nation va réaliser un effort sans précédent au bénéfice des entreprises ».

Ces entreprises qui demandent toujours plus et qui viennent d'obtenir le report de la mise en place des dispositions liées à la pénibilité, sacrifiant ainsi les travailleurs les plus exposés. Elles exigent maintenant une « simplification » du Code du Travail qui se traduira encore par des droits amputés pour les salariés...

Les groupuscules les plus réactionnaires, les lobbies patronaux, quelques centaines de manifestants médiatisés obtiennent la satisfaction de leurs revendications catégorielles mais les dizaines de milliers de retraités du 3 juin semblent invisibles, comme le sont les travailleurs qui ont tenu la rue le 26 juin pour la défense de l'emploi, des retraites et contre l'austérité.

Face à une contestation qui grandit, y compris au sein de sa majorité, le gouvernement s'arcboute sur une position qui ne peut que nous emmener tous dans le mur : les milliards d'euros généreusement octroyés au patronat, depuis des années, les restrictions imposées aux familles, n'ont pas créé un seul emploi. Il n'y a que les actionnaires pour en être satisfaits, eux qui ont vu leur revenus croître à la mesure du désespoir des chômeurs, des précaires et de tous les exploités.

Et ce n'est pas en montant les travailleurs les uns contre les autres, cheminots contre usagers, commerçants corses contre grévistes SNCM, Très Petites Entreprises contre la CGT, en maniant la désinformation et en niant la démocratie, que ce gouvernement, qui se dit de gauche sortira notre pays de la soi-disant crise dans laquelle il l'enfoncé de plus en plus. Cette crise que l'on dit financière, elle est surtout morale, sociale et sociétale.

Nous voici aujourd'hui à la croisée des chemins : nous pouvons prendre celui de la facilité, de la soumission, en faisant semblant de croire aux discours Valls/Hollande/Medef, et perdre très vite ce qui reste encore des acquis de 1936, 1945 et de 1968, pour lesquels nos anciens et nous-mêmes avons lutté. Ou nous pouvons décider qu'il est temps de reprendre nos affaires en mains, d'informer, de faire lire, de débattre avec nos camarades mais aussi nos amis, nos voisins pour leur montrer qu'il existe une alternative à la politique destructrice actuelle, que des propositions argumentées, viables, solides, existent et qu'il ne tient qu'à nous de les faire mettre en œuvre.

SUBIR SANS FIN OU AGIR

AFIN DE CHANGER NOTRE VIE

➔ AVONS-NOUS

VRAIMENT LE CHOIX ?

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Tél. 0155826888- Fax. 0155826915

<http://www.fnic.cgt.fr> - E-mail : fnic@cgt.fr

Mensuel- 1,06 €

Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK

ISSN : 2112-2776

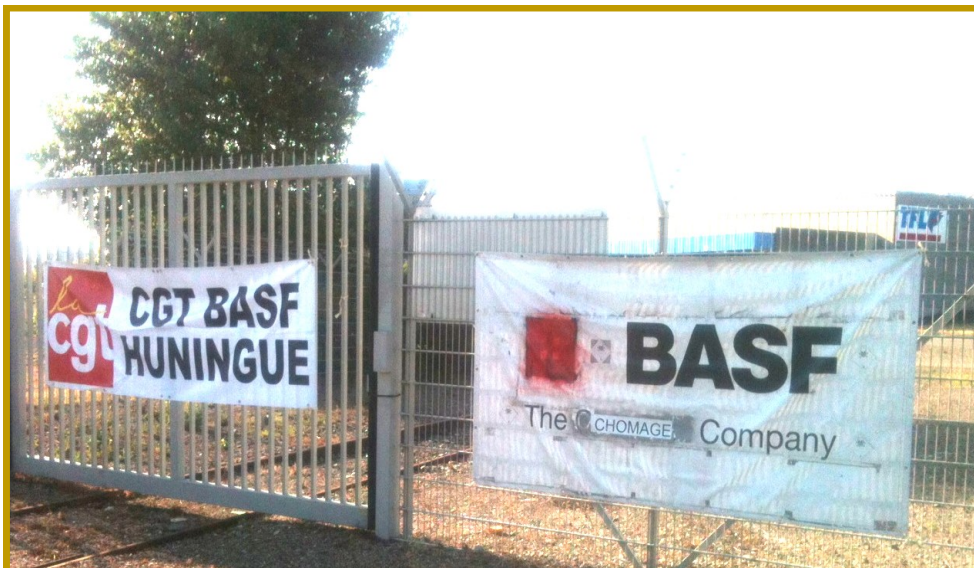
Commission Paritaire : 0119 S 08416

BASF

HUNINGUE

DANS

L'ACTION !



● CONFÉRENCE SOCIALE : POURQUOI LA CGT N'A PAS ÉTÉ PRÉSENTE AU 2^{ÈME} JOUR

La feuille de route était écrite d'avance : la conférence sociale n'apportait rien de nouveau, elle recyclait même certaines propositions, non mises en œuvre, des deux précédentes conférences sociales !

Malgré des appels pressants du Président Hollande à y participer, la CGT, considérant qu'il n'existait pas de volonté gouvernementale de permettre le débat contradictoire des acteurs sociaux et l'expression d'une alternative au credo du « coût du travail », a décidé que la délégation CGT n'assisterait pas à la séance du 8 juillet, consacrée aux tables rondes et au discours de clôture du Premier ministre. Elle a pu faire partager sa stratégie à d'autres organisations syndicales, qui ont adopté la même position.

● Deux grèves médiatisées... mais le public a-t-il été informé ?

Les cheminots ont littéralement été lynchés médiatiquement par les différentes chaînes de télévision, qui ont, bien sûr, comme chaque fois, parlé des usagers (y compris les lycéens devant passer le bac) pris en otages par des grévistes dont il a même été dit qu'ils ne savaient pas pourquoi ils faisaient grève ! Ont été interviewés des non-grévistes, des ministres, des dirigeants de la SNCF mais quand a-t-on laissé les cheminots expliquer les raisons de l'action qui les amenait à perdre des journées de salaire ? Le rapport des experts sur l'accident de Brétigny, responsable de plusieurs morts en 2013, justifie a posteriori le mouvement de ces cheminots responsables, soucieux de préserver le service public et la sécurité des usagers face à une réforme qui n'a pour but que de préparer la SNCF à la concurrence.

De même pour la grève des marins de la SNCM, contraints à la grève pour rappeler au gouvernement les engagements qu'il avait pris en début d'année : 4 navires devaient être commandés avant le 30 juin -> où est passée cette commande ? De plus, un décret devait être publié en juin, imposant les règles de droit français que Corsica Ferries ne respecte pas : ce décret est toujours en attente... L'état laisse sombrer la SNCM, la plus importante compagnie maritime en Méditerranée, dont il est actionnaire : si Corsica Ferries, compagnie low-cost, dirigée par des armateurs-voyous*, obtient le monopole qu'elle souhaite, qu'en sera-t-il des tarifs qu'elle appliquera, et de la sécurité des passagers ?

Les marins et l'ensemble des salariés de la SNCM se battent pour le service public, pour l'intérêt général : mais qu'en ont dit les médias ?

*qui imposent des conditions de travail inacceptables à leurs personnels.

● **Traité Transatlantique de Commerce et d'Investissements – TAFTA (suite)**

Les états face aux transnationales.

Le projet de traité transatlantique s'inscrit dans la logique d'un système financier mondialisé, dont l'objectif est de poursuivre et aggraver les dérèglementations que subissent les peuples, avec la complicité des états, depuis le début des années 80.

Le monde financier a pris une nouvelle dimension, dans son volume (aujourd'hui dix fois celui de l'économie mondiale) comme dans la taille de ses acteurs. Selon la BCE, le total des actifs détenus par les banques était, en avril 2012, de 8 500 milliards de dollars, soit quatre fois le PIB de la France. L'évolution, sur le marché, de la dette monétaire à moins de 3 mois avoisinerait 8 000 milliards de dollars par jour. Dans cette gigantesque partie de Monopoly, que deviennent les banques nationales, banques centrales et états ?

Selon une étude de 2011, 147 compagnies transnationales contrôlèrent directement ou indirectement 43 000 grandes entreprises répertoriées par l'OCDE...

A cela vient s'ajouter l'espionnage à très grande échelle, en toute illégalité, mis en place par les États Unis, réalisé par la NSA (Agence de Sécurité Nationale), révélé dernièrement dans le cadre de l'affaire Edward Snowden. Le développement mondial d'internet permet aussi – mais dans quel but ? - l'exploitation de

masses considérables de données dans le cadre du « big data »

La montée en puissance de l'arbitrage international est le pendant juridique de cette nouvelle configuration du monde. En imposant son usage dans les partenariats commerciaux, les USA veulent imposer une résolution des litiges potentiels sans que les états aient une possibilité de recours devant les instances juridiques habituelles.

Le capitalisme ne voit dans cette procédure que des avantages : rapidité, confidentialité, choix des juges dans un cercle très fermé d'experts, sentences rendues en droit ou en équité -> ce qui permet de passer outre les lois.

On voit donc tout l'intérêt de cette approche pour le monde de la finance et celui des transnationales. Mais où est l'intérêt des états et des populations à laisser se développer une telle mainmise du capital sur les états ? La crise financière de 2008 a vu se multiplier réunions du G20 et du G8 afin de mettre en place une gouvernance mondiale.

Le traité transatlantique n'est assurément pas la solution pour mettre fin aux politiques d'austérité imposées au nom de la soi-disant dette. Les solutions retenues sont graves et lourdes de conséquences pour les peuples. Ils ont leur mot à dire. A nous de tout mettre en œuvre pour qu'ils puissent s'exprimer. Ce traité, c'est l'affaire de tous.

(A suivre)

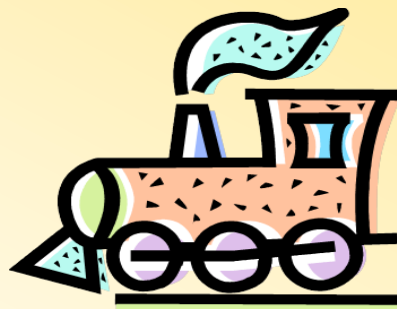
● **Un usager de la SNCF et la grève des Cheminots**

Bizarre, vous avez dit bizarre ?

Les radios et la télé ne parlent pas des retraités ou des cheminots qui sont dans la rue, par contre ils savent nous montrer les mécontents soi-disant pris en otage par les grévistes et qui protestent à qui mieux-mieux.

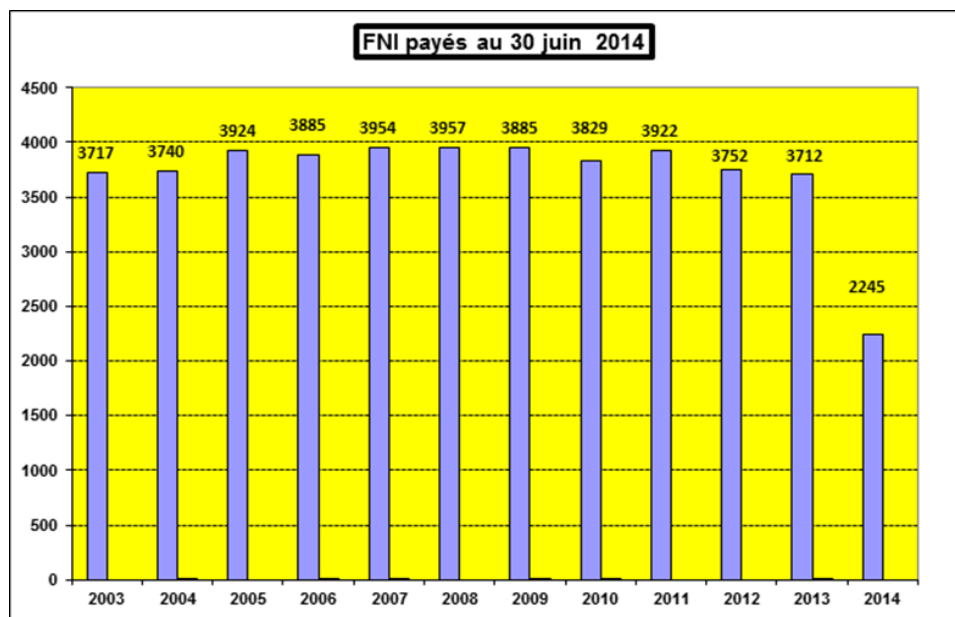
Le 17 juin, je me suis rendue à la gare de Lyon (à Paris) pour prendre mon train : celui-ci était supprimé. Je n'étais pas la seule, autour de moi, beaucoup de voyageurs mais pas un grognement et on nous donnait les informations quant aux trains qui circuleraient. Lorsque je suis revenue l'après-midi, les places réservées n'existaient plus, puisqu'il y avait les passagers

du matin et ceux de l'après-midi et, lorsque le train s'est formé, chacun s'est précipité pour avoir une place mais sans râler ou rouspéter et, dans le wagon, je n'ai rien entendu contre les grévistes, pourtant il y avait du monde. A croire que les médias ont des problèmes d'oreilles et qu'ils n'entendent pas comme tout le monde !



L'Agenda

- **23 septembre**, Assemblée Générale de la FNIC à Montreuil
- **24 septembre**, Conseil national de l'UFR
- **Septembre**, date à préciser, peut être le 30 action UCR



A fin mai 2014, la CGT enregistre **22 988 adhésions, dont 500 émanant de retraités**. C'est certes un peu moins qu'en 2013 à la même date mais cela montre que les campagnes répétées et systématiques de dénigrement de la CGT n'ont eu qu'une faible incidence sur son attractivité : les salariés savent qui les défend !

A la moitié de l'année, nous sommes, pour les FNI réglés à CoGéTise, et donc à la Fédération, à 65 % du total de 2013, ce qui pourrait sembler acceptable... sauf que le FNI est le premier timbre de l'année, que c'est donc au plus tard à fin mars qu'il devrait être réglé, et que, l'an dernier à la même époque, nous étions moins en retard ! Chaque camarade est donc invité à s'emparer de la question des cotisations et à aider, si nécessaire, le responsable de sa section.

La vie des sections



- **Le syndicat CGT Total Plateforme Normandie, et sa section des Veuves et Retraités, sont en deuil.**

Notre camarade Jean Hamel vient de nous quitter, comme cela, d'un coup, comme déraciné alors qu'on le croyait indéracinable. A 92 ans, il avait gardé toute sa vivacité d'esprit et sa légendaire faculté d'analyse. Jean fut une référence pour tous les militants et un exemple pour tous, en fait il était notre totem. Tant qu'il était là, nous étions jeunes encore. Sa mémoire nous faisait revivre nos engagements et nos luttes communes.

Syndiqué à la CGT, à l'adolescence en 1936, dans l'usine prestigieuse que fut Bréguet, (devenue ensuite SCAN), déporté du STO dans une Allemagne bom-

bardée à outrance, il est revenu combatif et a pris part au combat pour l'application du programme du Conseil National de la Résistance.

Délégué CGT dès son entrée, en 1951 à la CFR devenue TOTAL, il fut, de 1963 à 1980, le secrétaire général du syndicat de la Raffinerie, dont le poids économique reste, encore maintenant, très important. Il devint ensuite, de 1981 à 1997, le secrétaire général de la section des veuves et retraités.

La page est tournée et nous sommes tous un peu orphelins. Un sacré bonhomme, ce Jean Hamel, Jeannot pour ses camarades, ses amis, ses frères de lutte, que la terre lui soit légère, il aura laissé des traces et nous qui sommes encore là, nous essaierons de ne pas le décevoir.

Nous nous associons à la douleur de sa famille, avec une pensée toute particulière pour Jeannette, sa merveilleuse épouse d'un soutien entier au combat de Jean, malgré son absence chronique liée à son activité militante qui pesait certainement sur la vie de couple.